



CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)

Certification de niveau 3

Apprentissage - Formation Continue - Contrat Pro

LE MÉTIER

Vous aimez être en relation avec les jeunes enfants et contribuer à leur éveil et leur bien-être, faites-en votre profession !

Le CAP AEPE est un diplôme d'État qui a pour mission de former les futurs professionnels de l'accueil et de la garde de jeunes enfants. Ainsi, vous serez directement au contact des enfants et pourrez mettre en pratique les acquis théoriques. Le CAP AEPE est le premier niveau de diplôme pour exercer dans la petite enfance, il est indispensable pour travailler avec les jeunes enfants de 0 à 6 ans. En France, il existe une forte demande de personnel qualifié dans le domaine de la petite enfance, et vous aurez bientôt de nombreuses opportunités de poursuivre une carrière qui vous passionne.

PUBLIC CONCERNÉ

Recommandations :

- Avoir une expérience dans la petite enfance
- Être capable d'argumenter son intérêt pour le secteur
- Être déjà titulaire d'un diplôme permettant une dispense des matières générales (BEP ou CAP au minimum).

Modalités d'accès :

- Dossier de candidature (de mars à septembre) + entretien individuel (à partir de juin jusqu'en septembre)
- Formation continue
- Apprentissage
- Contrat de professionnalisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- répondre aux besoins fondamentaux de l'enfant et contribuer à son développement
- apporter une assistance pédagogique,
- mettre en place des activités d'animation et d'éveil
- réaliser les activités de soins du quotidien ;
- assurer l'entretien des espaces de vie, l'élaboration de repas;
- participer aux activités en collaboration avec les parents et les autres professionnels ;
- travailler en équipe à la mise en œuvre du projet pédagogique d'établissement, des projets d'accueil.

CONTENU DE LA FORMATION

Si vous êtes titulaire de certains diplômes (titre professionnel ADVF, CAPA ou BEPA Services à la personne ou BAC PRO par exemple), vous pouvez être dispensé(e) de certaines épreuves professionnelles CAP AEPE ou de semaines en milieu professionnel. Merci de nous contacter pour plus d'informations.

Parcours complet

Le CAP AEPE s'articule autour : -3 modules en lien avec les blocs de compétences

- EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant
- EP2 : Exercer son activité en accueil collectif
- EP3 : Exercer son activité en accueil individuel
- EG 4 : Prévention Santé Environnement

Une formation en alternance entre la MFR et l'entreprise sur 10 mois accessible sous statut de stagiaire de la formation professionnelle ou contrat d'apprentissage.

15 à 18 semaines à la MFR composées des modules suivants :

- Assurer l'accueil, les soins d'hygiène corporelle, l'alimentation et la sécurité des enfants
- Contribuer au développement de l'enfant et à son éducation
- Assurer l'entretien et l'hygiène des différents espaces de vie de l'enfant

16 semaines à 19 semaines en milieu professionnel

- Structures d'accueil collectif d'enfants de moins de 6 ans
- Structures accueillant des enfants de moins de 3 ans.

Lors de votre formation la MFR Landes-Chalosse organise la session du stage de base du BAFA .

Le Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateurs (BAFA) est un brevet qui permet d'encadrer des enfants et adolescents. Le BAFA représente un premier pas vers la responsabilité et l'autonomie à travers l'apprentissage de l'animation et de la gestion d'un groupe de mineurs.

CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)

Certification de niveau 3

MODALITES PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques :

L'établissement met à disposition des stagiaires

- une salle de classe équipée avec ordinateur et vidéo projecteur, une cuisine pédagogique (8 postes), 1 plateau technique avec salle de puériculture, une salle informatique (15 postes), prêt d'ordinateur, des ouvrages hebdomadaires et mensuels en lien avec la profession, 2 semaines ERASMUS+ à l'étranger.

Méthodes pédagogiques :

Jeux de rôles, travaux pratiques, études de situations, explicitation des expériences, accompagnement personnalisé, apports magistraux. Interventions, visites, accompagnement à l'écriture des fiches d'activités

Modalités :

Présentiel, expérientiel, distanciel

Suite à la formation

Entrée dans la vie active

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite enfance peut aussi bien exercer à domicile comme :

- Auxiliaire parental
- Assistant maternel

ou en structure collective comme :

- les crèches
- les haltes garderies
- les centres de loisirs sans hébergement
- les jardins d'enfants
- les centres de santé spécialisée dans l'accueil d'enfants
- dans les relais d'assistantes maternelles



nOs pLuS !

- Des aides financières (sous conditions) pour l'apprenti : hébergement, frais de restauration, aide à l'achat d'un ordinateur portable, aide régionale, exonération d'impôt sur salaire, allocations d'aide au logement... plus d'informations sur les aides
- Formation accessible aux personnes en situation de handicap

Nombre de places :

- 20 places

Durée totale de la formation :

- 10 mois

Lieu et dates :

- MFR CFA LANDES CHALOSSE - 1958 Route de Badie 40360 Castelnau-Chalosse
- De septembre (année N) à Juin (année N+2)

Tarif formation:

- Adhésion Associations MFR : 25 €

Auto financement :

- Tarif formation / an : en cours de validation
- Tarif demi-pensionnaire : en cours de validation

A chaque rentrée les coûts sont validés en Conseil d'administration courant 1er Trimestre

Statut apprenti

- Prise en charge par l'OPCO

Statut salarié :

- Prise en charge dans le cadre d'un financement individuel (devis sur demande)

En fonction de votre statut et de votre situation, de nombreux financements sont possibles pour votre formation. Merci de nous contacter pour plus d'informations.

Nous contacter :

Secrétariat de la MFR :

- Tél. 05 58 98 54 28
- eMail : mfr.castelnau@mfr.asso.fr

CAP AEPE (Accompagnant Educatif Petite Enfance)

Certification de niveau 3

Poursuite d'études

- Avec le CAP AEPE, vous pouvez vous inscrire aux concours : ATSEM, Aide-Soignant, Auxiliaire de Puériculture, Moniteur/Educateur.
- Entrer en formation BAC Pro Services Aux Personnes et Animation des Territoires (SAPAT)
- Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
- Diplôme d'État de Technicien d'Intervention Sociale et Familiale
- Etc...

Lien sur les fiches ROME

K1201 - Action sociale

Lien avec d'autres certifications professionnelles, certifications ou habilitations : Non

Règlement de l'examen

L'examen du CAP AEPE comporte:

- Dispenses d'épreuves des matières générales (avec BEP/CAP ou BAC)
- Épreuves professionnelles correspondant aux modules de la formation

Épreuve	Forme	Durée	Coefficient
EP1 : Accompagner le développement du jeune enfant	Oram	25min+ 1h (PSE)	7
EP2 : Exercer son activité en accueil collectif	Ecrit	01 h	4
EP3 : Exercer son activité en accueil individuel	Oral + écrit	02 h	4
Unité d'enseignement Générale			
EG1 : Français , Histoire-Géographie, Education civique	Oral + écrit	FR :Ecrit 3h40 +Oral (7' HG : Oral 15'	3
EG2 :Mathématiques , Sciences physique chimie	Ecrit	MT : 45' PC: 45'	2
EG3: Education physique et sportive			1
EG4 : PSE	Ecrit	Ecrit 50' + SST	1

1 (*) seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte. (**) la langue vivante choisie au titre de l'épreuve facultative est obligatoirement différente de celle choisie au titre de l'épreuve obligatoire. (***) + de 20 min préparation.

Suivi de l'action

- Emargement des stagiaires
- Attestations de stage
- Entretiens individuels
- Livret de formation
- Bilan de compétences mi parcours et fin de parcours
- Evaluation en cours de formation

Formateurs, animateur et intervenants

- Patricia CANGUILHEM : Maitrise de biochimie
- Mélanie QUINOTTE : DE Conseillère en Économie Sociale Familiale
- Marie SAINT-JEAN: maitrise d'océanographie
- Christine Hauquin: Licence professionnelle Métiers de la formation Jeunes & Adultes
- Marie Christine Hennaut
- Virginie Villagon



nOs pLuS !

- Le contrat d'apprentissage peut être signé à n'importe quel moment de l'année de formation.
- Un accompagnement à la recherche et à la signature du contrat pour les apprenants qui le souhaitent.
- 87,5% de réussite aux examens en juin 2022